



ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016
ET RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES





45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070 Téléphone: + 216 71 740 131 / + 216 71 740 231 Fax: + 216 71 740 197

E-mail: contact@cabinetquellaty.com

Tour Narcisse App. 4/8 - Avenue du Japon - Montplaisir 1073 - Tunis

Tel: 71 951 212 - 71 951 058

Fax: 71 901 864 Email: cnba@tunet.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires de la Société LES INDUSTRIES CHIMIQUES **DU FLUOR S.A. - TUNIS.**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. arrêtés au 30 juin 2016.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Fait à Tunis, le 22 août 2016 Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty

Mourad GUELLATY

CNBA

Représentée par

Islem RIDANE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016 (Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		856 033	834 048	837 433
Moins amortissements		(837 819)	(833 513)	(834 022)
		18 214	535	3 411
Immobilisations corporelles		85 958 756	83 780 406	85 256 988
Moins amortissements		(43 526 680)	(37 425 540)	(40 524 343)
		42 432 076	46 354 866	44 732 645
Immobilisations financières		21 737 219	21 694 628	21 626 010
Moins provisions		(739 823)	(592 275)	(649 933)
	3	20 997 396	21 102 353	20 976 077
Total des actifs immobilisés		63 447 686	67 457 754	<u>65 712 133</u>
Autres actifs non courants		199 760	325 925	262 843
Total des actifs non courants		63 647 446	<u>67 783 679</u>	<u>65 974 976</u>
ACTIFS COURANTS				
Stocks		33 413 461	34 143 950	34 071 496
Moins provisions		(555 919)	(649 901)	(565 275)
	4	32 857 542	33 494 049	33 506 221
Clients et comptes rattachés	5	6 932 146	3 218 844	11 704 025
Autres actifs courants		4 002 562	5 449 217	3 951 342
Moins provisions	6	4 002 562	5 449 217	3 951 342
Placements et autres actifs financiers	7	76 762	96 196	129 092
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 172 841	7 861 159	4 681 548
Total des actifs courants		45 041 853	<u>50 119 465</u>	53 972 228
TOTAL DES ACTIFS		108 689 299	117 903 144	119 947 204

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Exprimé en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	9	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Réserves	10	36 859 433	36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres	11	4 631 991	4 684 567	4 624 076
Résultats reportés	12	6 620 550	7 689 017	7 689 017
Total des capitaux propres avant				
résultat de l'exercice		<u>69 111 974</u>	<u>70 233 017</u>	<u>70 172 526</u>
Résultat net		(2 543 557)	2 786 042	611 532
Total des capitaux propres avant affectation		66 568 417	<u>73 019 059</u>	<u>70 784 058</u>
PASSIFS PASSIFS NON COURANTS				
Emprunt		18 112 990	19 832 359	18 112 990
Provisions	13	1 869 769	1 947 001	1 906 341
Total des passifs non courants		<u>19 982 759</u>	<u>21 779 360</u>	<u>20 019 331</u>
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés		7 890 979	14 777 311	16 745 778
Autres passifs courants	14	4 580 839	6 166 554	2 703 930
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	9 666 305	2 160 860	9 694 107
Total des passifs courants		<u>22 138 123</u>	<u>23 104 725</u>	<u>29 143 815</u>
Total des passifs		<u>42 120 882</u>	44 884 085	<u>49 163 146</u>
Total des capitaux propres et des passifs		108 689 299	117 903 144	119 947 204
		========	========	========

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Exprimé en dinar tunisien)

	34 316 912	47 161 377	93 830 818
	(32 332 563)	(40 952 466)	(85 112 134)
	1 984 349	6 208 911	8 718 684
16	868 345	1 014 216	2 551 404
	(1 853 402)	$(2\ 447\ 080)$	(5 214 770)
	(1 353 099)	(1 461 636)	(2 776 215)
17	(1 260 592)	(1 951 501)	(3 305 949)
	(1 614 399)	1 362 910	(26 846)
18	(1 096 151)	(1 237 573)	(2 111 509)
19	99 426	2 746 231	2 821 524
20	102 063	28 614	37 807
	(2 509 061)	2 900 182	720 976
	(34 496)	(114 140)	(109 444)
	(2 543 557)	2 786 042	611 532
	-	-	-
;	(2 543 557)	2 786 042	611 532
	17 18 19	(32 332 563) 1 984 349 16 868 345 (1 853 402) (1 353 099) 17 (1 260 592) (1 614 399) 18 (1 096 151) 19 99 426 20 102 063 (2 509 061) (34 496) (2 543 557)	1984 349 (40 952 466) 1984 349 6 208 911 16 868 345 (2 447 080) (2 447 080) (1 353 099) (1 461 636) (1 260 592) (1 951 501) 17 (1 260 592) (1 951 501) 18 (1 096 151) (1 237 573) (2 746 231) (2 746

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Exprimés en dinar tunisien)

	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		41 406 229	48 696 678	91 368 432
Encaissements reçus des débiteurs divers		459 473	497 893	930 973
Sommes versées aux fournisseurs		(36 088 200)	(39 507 968)	(75 718 191)
Sommes versées au personnel		(4 809 581)	(4 779 290)	(10 161 358)
Impôts sur les bénéfices		(57 826)	(52 548)	(102 559)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		910 095	4 854 765	6 317 297
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 449 827)	(5 239 932)	(9 562 363)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		104 656	178 856	371 615
corporelles et incorporelles Décaissements provenant de l'acquisition				
d'immobilisations financières		(47 282)	(100 000)	(100 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		(15 849)	(18 057)	(15 710)
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		37 918	2 443 668	2 798 255
Charges financières		(40 174)	(29 648)	(97 743)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1 410 558)	(2 765 113)	(6 605 946)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(81 088)	(132 740)	(2 730 326)
Encaissements provenant des subventions		104 547	-	1 349 242
Remboursement d'emprunts		(3 108 406)	(2 426 322)	(5 397 132)
Encaissements provenant des emprunts		-	4 160 000	7 660 000
Encaissements suite émission des nouvelles actions		-	-	-
Encaissements en plus auprès des actionnaires		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(3 084 947)	1 600 938	881 784
Incidences des variations des taux de change		76 703	(379 959)	(462 115)
VARIATION DE TRÉSORERIE		(3 508 707)	3 310 631	131 020
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		4 681 548	4 550 528	4 550 528
		7 001 340	7 330 340	7 330 340
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		1 172 841	7 861 159	4 681 548

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2016 (Exprimés en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite aussi bien à l'export que sur le marché local, et ce suite à la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES

La société a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. <u>Immobilisations</u>

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation. Les grosses réparations sont amorties sur une durée moyenne de trois ans à partir de la date d'utilisation de l'immobilisation objet de la réparation.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués mensuellement selon le coût moyen pondéré.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où il se trouve.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

Actuellement, l'usine est en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

- * Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- * Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;
- * Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies

étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque. Ces frais sont inscrits directement en charges. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le cout d'acquisition desdites participations. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins valus par rapport au cout font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net.

2.5. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cours d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

3. <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
D 24 2 1 12 1	142.240	161 405
Prêts à plus d'un an au personnel	143 249	161 425
Participations	21 231 103	21 183 821
Dépôts et cautionnement	362 867	349 382
	21 737 219	21 694 628
Moins provisions *	(739 823)	(592 275)
	20 997 396	21 102 353
	=======	=======

^{*} Les provisions pour dépréciation des titres sont destinées à couvrir la perte de la valeur des participations dans chacune des sociétés suivantes :

	<u>30/06/2016</u>	30/06/2015
ACMG	150 000	150 000
SOTAC	500	500
CIMENT DE BIZERTE	110 738	85 128
STB	445 013	353 373
ENNAKL AUTOMOBILES	-	-
POULINA GROUP HOLDING	857	278
SOTRAPIL	-	2 996
AL KIMIA	32 596	-
UNIMED	120	-
	739 823	592 275
	=======	=======

4. STOCKS

Les stocks se répartissent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
	2 2 42 522	6.024.620
Stocks matières premières	3 343 533	6 021 628
Stock matières production vapeur	1 579	3 482
Stocks matières consommables	2 813 935	3 178 107
Stocks emballages commerciaux	706 972	1 058 027
Stocks produits finis	26 547 442	23 882 705
	33 413 461	34 143 950
Moins provisions	(555 919)	(649 901)
	22.057.542	22 404 040
	32 857 542	33 494 048
	=======	=======

5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
STE CIMENTS GABES	-	23 854
DUBAI ALUMINIUM COMPANY LTD	-	1 037 884
EMIRATES ALUMINIUM COMPANY LIMITED	-	1 242 817
SOHAR ALUMINIUM	-	914 290
COMPANHIA BRASILEIRA DE ALUMINIO	3 753 655	-
BLUEQUEST RESOURCES AG MALAISIE	723 229	-
QATAR ALUMINIUM (QATALUM)	2 408 665	-
STEG	4 597	-
SALAKTA DERTILIZER COMPANY	42 000	-
	6 932 146	3 218 844

6. <u>AUTRES ACTIFS COURANTS</u>

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	30/06/2015
Emballage à rendre	5 149	5 149
Fournisseurs débiteurs	-	30 489
Personnels-avances/salaires	719	3 250
Etat, impôts et taxes	3 691 021	4 931 984
Charges payées d'avance	66 780	62 812
Compte d'attente	94 070	229
Débiteurs divers	4 910	9 172
Produits financiers à recevoir	134 412	400 630
Avances sur commandes et assurances	5 501	5 501
	4 002 562	5 449 217
Moins provisions	-	-
	4 002 562	5 449 217
	======	======

7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	30/06/2015
Prêts à moins d'un an au personnel	76 762	96 196
	76 762 	96 196

8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Certificats de dépôts	-	2 000 000
Banques en D.T	209 876	1 059 796
Banques en devises	937 227	4 795 814
Caisses	25 738	5 549
	1 172 841	7 861 159
	======	======

9. CAPITAL SOCIAL

Le capital de la société est composé de 2 100 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

10. RESERVES

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Réserves légales	2 100 000	2 100 000
Réserves facultatives	34 759 433	34 759 433
	36 859 433	36 859 433
	======	=======

11. AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il s'agit des subventions d'équipement et des subventions pour frais d'étude relatives à la mise à niveau accordées par l'Etat.

12. RESULTATS REPORTES

Le résultat de l'exercice 2015 (bénéfice de 611 532 dinars) a été affecté conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mai 2016 comme suit :

Résultat 2015 Résultat reporté 2014	611 532 7 689 017
Résultat distribuable	8 300 549
Réserves légales Dividendes	1 680 000
Résultat reporté 2016	6 620 549

13. PROVISIONS

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Provisions litiges pollution	493 240	440 315
Provisions pour amendes et pénalités d'impôt	519 237	519 237
Provisions pour départ à la retraite	857 292	987 449
	1 869 769	1 947 001
	======	======

14. <u>AUTRES PASSIFS COURANTS</u>

	30/06/2016	30/06/2015
Personnel	994 270	1 561 275
Etat impôts et taxes	265 446	230 654
Actionnaires – dividendes à payer	1 601 689	2 600 593
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	809 182	860 761
Créditeurs divers	573 553	623 516
Charges à payer	114 263	73 438
Produits constatés d'avance	153 059	146 941
ARMICO ARAB MINING COMP, trop perçu sur	69 377	69 377
libération de capital		
	4 580 839	6 166 554
	=======	=======

15. <u>CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS</u>

	<u>30/06/2016</u>	30/06/2015
Echéance à moins d'un an sur emprunts bancaires	2 512 462	2 123 574
Intérêts courus sur emprunts bancaires	21 920	37 287
Effets préfinancement importation	7 131 923	-
	9 666 305	2 160 860
	=======	=======

16. <u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>

in ite internation	30/06/2016	30/06/2015
Location immeubles et appartements	270 865	257 966
Production immobilisée	16 580	18 849
Transfert de charge sur immobilisations corporelles	-	71 904
Cessions diverses	6 460	550
Remboursements divers	18 321	51 144
Produit sur déchargement SPATH et ALF ₃	91 134	67 136
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	116 106	65 159
Reprise sur provisions	252 191	452 944
Jetons de présence	-	1 500
Quote-part des subventions	94 185	26 760
Actualisation provision stock P.R	56	304
Subvention recue sur formations	2 447	-
	868 345	1 014 216
	======	======
17. <u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Frais personnels	415 680	377 004
Charges relatives à l'immeuble	36 022	35 221
Dons et subventions	193 376	169 939
Jetons de présence	90 000	90 000
Provisions	206 319	443 216
Pénalités	58 525	74 119
Autres charges d'exploitation	122 649	502 058
Pertes sur matières premières en transit	10 441	47 231
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	127 580	212 715
	1 260 592	1 951 501
	======	======
18. CHARGES FINANCIERES NETTES		
<u></u>	30/06/2016	30/06/2015
Intérêts bancaires	(595 504)	(644 043)
Pertes de change	(1 791 793)	(1 750 934)
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	(89 890)	(22527)
Gain de change	1 378 931	1 095 672
Reprise sur provision pour dépréciation de titres	-	83 039
Produits financiers liés à une modification comptable	2 105	1 220
	(1 096 151)	(1 237 573)
	=======	=======

19. PRODUIT DES PLACEMENTS

	<u>30/06/2016</u>	30/06/2015
Revenus des titres de placement monétaire	32 142	54 542
Dividendes	65 888	2 690 262
Produits/prêts personnel	1 396	1 428
Reprise sur provisions des titres de participation	-	-
	99 426	2 746 231
	=====	======

20. <u>AUTRES GAINS ORDINAIRES</u>

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>
Produits financiers sur compte courant	5 349	6 342
Plus-value sur cession d'immobilisations	20 000	-
Gain sur matières premières en transit	34	7 449
Autres gains	76 680	14 823
	102 063	28 614
	=====	=====

21. <u>INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</u>

Proviennent essentiellement de la balance des gains et pertes de change suite aux fluctuations du cours des devises.

22. STATUT FISCAL

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1^{er} Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.